



- Conséquences COVID19 - Arts de la Rue

Enquêtes auprès des acteurs et actrices de spectacle
Arts de la Rue et dans l'Espace Public

ANNULATIONS

Quelques chiffres clés

EXTRAITS ENQUÊTES

Les données présentées sont extraites de l'enquête nationale de l'UFISC "Identifier les leviers d'accompagnement pour faire face à la crise Covid-19 dans la culture" et des enquêtes "Conséquences Covid-19 - Arts de la Rue " - à destination des Producteurs et des Organisateurs menées par les Fédérations des Arts de la Rue.

Les répondants sont :

- des structures de production et de création d'oeuvres artistiques et originales
- titulaires de la licence d'entrepreneurs du spectacle
- ayant employé des personnes au cours des 16 derniers mois, dont **88,2%** sont des artistes et des techniciens en CDDU
- **98%** des répondants sont des associations

***Note méthodologique:** nous avons extrait de l'enquête UFISC les données des répondant.e.s Arts de la Rue et pondéré les résultats entre les 2 enquêtes au regard du nombre de répondant.e.s.

Les questions de l'enquête Ufisc, réalisée en avril, sont prospectives demandant aux répondants de se projeter entre le 1er mars et le 31 août. L'enquête FNAR a quant à elle, recueilli les chiffres jusqu'au 20 octobre.

TOUS REpondANTS

Interrogés en avril, sur la solidité de leur **trésorerie**:

54%

des répondants ont déclaré que la pérennité même de la structure sera remise en cause au-delà de 6 mois avec une médiane de 4 mois.

46%

ont déclaré que des soutiens financiers nouveaux leur seraient nécessaires, au-delà de 6 mois.

Recours à l'activité partielle

66,7%

pour les CDDU

76,2%

pour les CDI

85,7%

des salarié.e.s en CDI ont recours au télétravail

Le nombre de cachets artistes réellement annulés au 20 octobre est supérieur de

60%

à l'estimation* faite en avril.

* Estimation des cachets annulés issue de l'enquête de l'Ufisc.

PRODUCTEURS

31,7
MILLIONS

c'est le montant estimé, extrapolé à l'ensemble du secteur des **cessions** HT déclarées comme annulées sans report.

La moitié des répondants déclarent plus de **18 000 euros** de cessions anulées.

La moyenne est de **31 700 euros**.

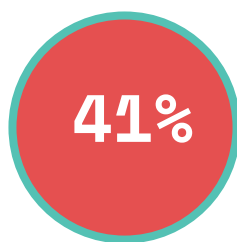
8%

c'est le pourcentage des compensations financières perçues.

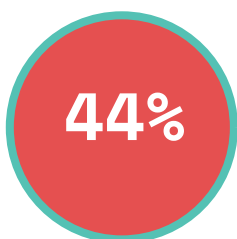
ORGANISATEURS

24%

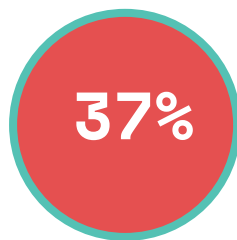
des répondants déclarent avoir perçus leur **subvention** en totalité.



des structures déclarent ne pas avoir perçues leur soutien en **mécénat**.



des **embauches d'intermittent.e.s** initialement prévus n'ont pas pu être honorées.



des organisateurs de festivals déclarent que les reports 2020 remplaceront la **programmation 2021**.

Pour aller plus loin

Afin de contextualiser les résultats présentés dans cette note, nous rappelons ici quelques données extraites de la récente enquête flash réalisée par l'UFISC auprès des adhérent.e.s de ses réseaux :

Les données projetées à l'ensemble du secteur culturel établissent sur un ensemble de **27 400 associations** en situation de risque:

98 300 emplois de permanent.e.s en situation de fragilité
(69 900 ETP)

Annulation de 17 400 CDI

102 600 CDD

336 700 CDDU d'artistes

224 800 CDDU de technicien.ne.s

Soit un total de 681 500 contrats annulés.

L'enquête complète de l'UFISC* est à lire [ici](#).